



SAISON 2025-2026
USSP AMIKUZE HANDBALL
FICHE RENSEIGNEMENT LICENCE(E)

NOM	
PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	
CODE POSTAL / VILLE	
TELEPHONE PORTABLE	
ADRESSE MAIL	
ADRESSE DU PERE (si différent)	
TELEPHONE(S) PERE	
ADRESSE MAIL PERE	
ADRESSE DE LA MERE (si différent)	
TELEPHONE(S) MERE	
ADRESSE MAIL MERE	
Personne à contacter en cas d'urgence et coordonnées téléphoniques	

Nous soussignés, nous engageons à respecter les statuts de l'USSP Amikuze Handball, la charte sportive, ainsi que les conditions d'inscriptions.

Signatures des parents :

Signature du joueur/de la joueuse :



USSP AMIKUZE HANDBALL
ANNEE 2025-2026
valable du 1/08/2025 au 30/08/2026

I/ Autorisation Médicale Parentale

En cas d'urgence médicale une autorisation écrite des parents est obligatoire pour les interventions des médecins consultés : examens, anesthésie, chirurgie. Dans tous les cas, les parents sont prévenus par téléphone prioritairement.

L'attestation ci-dessous est destinée à accélérer l'intervention médicale (après appel téléphonique). Je soussigné(e), responsable légal,

M./Mme :

Adresse :

Tél portable Mère : __ / __ / __ / __ / __ Tél portable Père : __ / __ / __ / __ / __

autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant :

NOM/PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

N° DE SECURITE SOCIALE :

CONTRE INDICATIONS :

II/ Droit à l'image

J'autorise l'USSPA Handball, à photographier ou filmer mon enfant, au cours des activités du club, et à utiliser ces images (photographies ou films vidéo) uniquement dans le cadre des activités du club.

L'utilisation de ces images se fera, plus particulièrement, sur : le site web et les réseaux sociaux du club, les articles de presse, ou tout autre support de communication concernant le club. Ces images ne seront ni vendues, ni utilisées à d'autres usages. Je m'engage, par la présente, à ne pas exercer de recours ultérieur en cas de publication de ces images. Il me sera possible de vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces images. La demande devra être adressée au Président(e) du club.

III/ Autorisation de transport

J'autorise l'USSPA Handball, à transporter mon enfant pour les activités du club :
dans le véhicule d'un tiers, soit licencié à la FFHB, soit assuré pour le transport des personnes.

Fait à le

Signature du/des parents : (Précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »)



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

**CE DOCUMENT RÉSUME LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE
POUR LA PRATIQUE DU SPORT AU SEIN DU CLUB
DANS LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE DE TOUS.**

Code de bonne conduite du joueur :

- ⇒ Se conformer aux règles du handball.
- ⇒ Respecter adversaires et partenaires.
- ⇒ Respecter les jeunes arbitres et les arbitres.
- ⇒ Être loyal, tolérant et maître de soi, dans son activité sportive.

Le joueur s'engage, envers le club, à :

- ⇒ Respecter les dirigeants
- ⇒ Respecter l'entraîneur
 - Être à l'heure (entraînement et match).
 - Prévenir à l'avance si absence (entraînement et match).
 - Être à l'écoute et respecter les consignes (entraînement et match).
- ⇒ Respecter le matériel (Maillots, Ballons, Locaux/Salles)
- ⇒ Respecter le club visité
- ⇒ Respecter ses coéquipiers
- ⇒ Participer aux manifestations du club (calendrier, tournois, soirées...).

Code de bonne conduite de l'éducateur :

- ⇒ Développer l'esprit d'équipe et sportif.
- ⇒ Organiser une pratique sportive équilibrée.
- ⇒ Relativiser les enjeux sportifs
- ⇒ S'opposer à toute tricherie

Code de bonne conduite des parents :

- ⇒ Faire respecter le code de bonne conduite du joueur à son enfant.
- ⇒ Relativiser les enjeux d'une rencontre.
- ⇒ Respecter le calendrier mis en place par l'éducateur (déplacements, goûter, tenue feuilles de matchs)
- ⇒ Échanger, dialoguer avec les autres parents
- ⇒ S'impliquer dans les activités du club de son enfant.

Code de bonne conduite du spectateur :

- ⇒ Connaître les règles du jeu.
- ⇒ Respecter les jeunes arbitres, les arbitres, leurs décisions.
- ⇒ Soutenir son équipe favorite, en respectant l'adversaire.
- ⇒ Respecter les joueurs, les supporters, les dirigeants, et le terrain.
- ⇒ Relativiser les enjeux d'une rencontre.

Code de bonne conduite du dirigeant :

- ⇒ Développer l'esprit sportif et faire respecter le code de bonne conduite du joueur.
- ⇒ Faire savoir que le jeu prime sur l'enjeu.
- ⇒ Assurer l'impartialité et la cordialité des rencontres.
- ⇒ Faire respecter le matériel et les installations.
- ⇒ Favoriser la vie associative.

RESPECT – ESPRIT SPORTIF – ENGAGEMENT
FIERS DE PORTER LES COULEURS DE L'USSP AMIKUZE HANDBALL